

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)



VILLE DE LORIENT

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)





1. [Accueil](#)
2. [Territoire](#)
3. [Environnement](#)
4. [La nature en ville](#)
5. [2024 - année de l'arbre](#)
6. Plantation symbolique d'un acacia retinodes

Plantation symbolique d'un acacia retinodes

Plantation symbolique d'un acacia retinodes, aussi appelé mimosa des quatre saisons, au parc Jules Ferry à Lorient, le 8 mars, dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes.

Cette sympathique cérémonie s'est déroulée en présence de Maryvonne Le Grévès et Chrystelle Le Ray, adjointes au maire, Michel Le Lann, conseiller délégué aux ressources humaines, d'Elisabeth Pilard, présidente du club Soroptimist International Lorient-Quimperlé, de plusieurs membres de l'association et de trois agents du service Nature en ville.

Maryvonne Le Grévès a rappelé que "nous plantons cet arbre symbole de la vie et de la croissance. Nous nous battons pour un avenir de sécurité et d'égalité pour les générations de femmes à venir. Cette plantation s'inscrit dans le projet de reboisement de la ville, avec l'objectif de planter 6000 arbres en six ans. 2024 est l'année de l'arbre à Lorient !"

Soroptimist International est une organisation non gouvernementale mondiale de service féminin. Son objectif est d'œuvrer, par les projets qu'elle initie ou soutient, à la construction d'un monde meilleur pour les femmes et les filles ; L'association agit sur cinq axes, parmi lesquels, l'environnement et développement durable. À ce titre, l'association est membre du Fonds ONF - Agir pour la forêt.











Service-Public 
Le portail de l'administration française



[Feux de déchets](#) Il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme l'ensemble de ses déchets ménagers.



[Déclarer un forage](#)

[Chaque particulier qui prélève des eaux souterraines \(puits ou forage\) à des fins d'usage domestique, doit déclarer cet ouvrage ou son projet d'ouvrage en mairie.](#)

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Formulaire de contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)